



## **Bas les pattes devant les banderoles des écoles !**

Le recteur Quenet vient de franchir un nouveau pas, au nom de la « neutralité », dans la mise en cause du droit d'expression des parents et enseignants, en donnant instruction aux directeurs d'école « de faire retirer toute banderoles ou affiches » des frontons des écoles (circulaire du 26 avril).

*Il avait déjà sévi en adressant en mars une note demandant aux directeurs et chefs d'établissements « de ne pas organiser de cérémonies publiques au sein des établissements scolaires » au motif de la « période de réserve » visant ainsi à empêcher la tenue de réunions au sein des établissements scolaires.*

La FCPE-Paris tient à souligner que les écoles appartiennent à la commune et que l'affichage à l'extérieur des écoles n'est pas de la responsabilité du recteur. L'organisation et le déroulement des élections ne sont pas non plus de sa compétence.

**Avec les enseignants, les parents lui répondent clairement :  
« Nous ne nous laisserons ni intimider, ni bâillonner ! »**

Avec RESF, la FCPE-Paris reste mobilisée pour la régularisation de tous les parents d'élèves et des jeunes majeurs scolarisés sans papiers.

Elle apporte son soutien total aux équipes de parents et d'enseignants qui ont décidé, pour populariser leurs actions, d'apposer des banderoles devant les écoles. Elle appelle à renforcer la protection des sans papiers en rejoignant les comités de soutien dans les écoles, collèges et lycées, et en participant activement aux initiatives locales ou parisiennes, avant, pendant et après les élections, jusqu'à la régularisation de tous les parents d'élèves et des élèves majeurs sans papiers.

Paris, le 28 avril 2007